

ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER



www.assemblee-afe.fr

Monsieur Francis NIZET
Conseiller élu à l'Assemblée des Français de l'Étranger,
Membre de la Commission des Affaires Culturelles et de l'Enseignement,

Pékin, le 16 septembre 2008

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la situation difficile et délicate des élèves de plus de 18 ans scolarisés au Lycée Français de Pékin. Comme vous le savez, dès qu'ils ont atteint l'âge de la majorité en Chine, nos élèves ne peuvent plus bénéficier des facilités de séjour qui leur étaient accordées en tant qu'ayant droit de leurs parents. Ils doivent alors renouveler plusieurs fois leur visa pour rester à Pékin et poursuivre leur cursus jusqu'à la fin de leur année de terminale. S'en suivent alors pour eux des navettes régulières, en général sur Hong Kong, pour se mettre en règle au regard des conditions de séjour en Chine et pouvoir reprendre les cours. Tout ceci entraînant évidemment une perte de temps et d'énergie précieux alors qu'ils préparent leurs examens mais aussi des dépenses financières importantes.

Dans la question orale n°17 soumise lors de la session plénière de mars 2008 de l'Assemblée des Français de l'Étranger, j'avais interrogé le Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Co-développement sur la réciprocité de cette mesure. Il apparaît que les élèves chinois scolarisés en France et accédant à leurs 18 ans bénéficient de plein droit d'une carte de séjour temporaire sans avoir à sortir du territoire français. Lors de la réunion consulaire du 4 septembre à Pékin, j'ai pu revenir de nouveau sur le sujet en présence des fonctionnaires du même Ministère. Monsieur l'Ambassadeur s'est dit fort concerné par ce dossier que suit de près Monsieur le Premier Conseiller aux Affaires Consulaires.

J'ai donc l'honneur de solliciter votre bienveillance pour que votre Direction intervienne auprès des autorités chinoises et que ce problème qui concerne cette année 41 de nos élèves trouve une solution heureuse et profitable à leur bonne réussite scolaire.

En vous remerciant pour votre soutien à la communauté éducative de Pékin, j'ai l'honneur, Monsieur le Directeur, de vous faire part de ma très haute considération.

Francis NIZET

Monsieur Alain CATTA
Directeur des Français à l'Étranger
Ministère des Affaires Étrangères et Européennes